



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre
Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 063-216302141-20260331-2026_04_03-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HEYRAUD Damien, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 mars 2026

PRESENTS : Damien HEYRAUD - Franck BERIOUX - Lucie DÉQUESNES - Franck BOUTIN - Roxanne CHANAT - Julien Edouard RANC - Elise CHANTOING - David-Anthony SALVADOR - Laurence ISSERTINE - Chantal GERMAIN - Gautier MEUNIER - Céline SAHY - Antoine SUREAU - Corinne ESCOFFIER - Joaquim BARROS - Doriane WARLET - Olivier LAMPRE - Sébastien TERME - Sébastien SIMIONI - Damien COULON - Amélie LANFREY - Christopher CLEMENTELLE - Pascal BARTHELEMY - Mickaël MORIN - Noémie DUFRECHOU.

ONT DONNE POUVOIR : Cathy LAURENT (procuration à Doriane WARLET) - Régine ALBERICI (procuration à Chantal GERMAIN)

ABSENTS : -

Julien RANC été élu secrétaire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

N° 2026-04-03

CM du 31 mars 2026

Objet : création des commissions municipales et désignation des membres

Le Conseil municipal,
Vu l'article L.2121-22 du CGCT,
Considérant la nécessité d'organiser les travaux du Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages, décide :

- **de créer** les 7 commissions municipales suivantes :

- **Commission Finances**
- **Commission Travaux**
- **Commission Aménagement et Urbanisme**
- **Commission Enfance – Jeunesse et Vie associative**
- **Commission Cadre de Vie – Propreté et Espaces verts**
- **Commission Sécurité – Tranquillité Publique**
- **Commission Economie – Commerces et Attractivité**

Chaque commission comprend un nombre maximal de 10 membres. Peuvent être associés aux travaux des

commissions, à titre consultatif, des personnes extérieures au Conseil municipal

- de désigner les membres suivants :

Commission Finances

Président : Franck BOUTIN

Membres : Damien HEYRAUD, Laurence ISSERTINE, Céline SAHY, Chantal GERMAIN, Gautier MEUNIER, David-Anthony SALVADOR, Damien COULON, Amélie LANFREY, Mickael MORIN

Commission Travaux

Président : Franck BERIOUX

Membres : Damien HEYRAUD, Joaquim BARROS, Lucie DÉQUESNES, Olivier LAMPRE, Corinne ESCOFFIER, Roxanne CHANAT, Damien COULON, Pascal BARTHELEMY, Mickael MORIN

Commission Aménagement et Urbanisme

Présidente : Lucie DÉQUESNES

Membres : Damien HEYRAUD, Franck BERIOUX, Joaquim BARROS, Antoine SUREAU, Régine ALBERICI, Corinne ESCOFFIER, Damien COULON, Amélie LANFREY, Noémie DUFRECHOU

Commission Enfance – Jeunesse et Vie associative

Président : David-Anthony SALVADOR

Membres : Damien HEYRAUD, Roxanne CHANAT, Chantal GERMAIN, Cathy LAURENT, Sébastien SIMIONI, Pascal BARTHELEMY, Christopher CLEMENTELLE, Noémie DUFRECHOU

Commission Cadre de Vie – Propreté et Espaces verts

Présidente : Roxanne CHANAT

Membres : Damien HEYRAUD, Elise CHANTOING, Sébastien SIMIONI, Doriane WARLET, Laurence ISSERTINE, Céline SAHY, Damien COULON, Mickael MORIN, Christopher CLEMENTELLE

Commission Sécurité – Tranquillité Publique

Président : Julien Edouard RANC

Membres : Damien HEYRAUD, Elise CHANTOING, Franck BERIOUX, Olivier LAMPRE, Sébastien TERME, Gautier MEUNIER, Damien COULON, Pascal BARTHELEMY, Christopher CLEMENTELLE

Commission Economie – Commerces et Attractivité

Présidente : Elise CHANTOING

Membres : Damien HEYRAUD, Chantal GERMAIN, Joaquim BARROS, Lucie DÉQUESNES, Sébastien TERME, Doriane WARLET, Damien COULON, Noémie DUFRECHOU, Amélie LANFREY

Pour :	27
Contre :	
Abstention :	

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 2 avril 2026

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.



Le maire,
Damien HEYRAUD

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 063-216302141-20260331-2026_04_03-DE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien RANC', written over the 'Publié le' and 'ID' fields.

Le secrétaire de séance,
Julien RANC

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le



ID : 063-216302141-20260331-2026_04_03-DE